



Annulation location vacances

Par **triskel**, le **26/07/2010** à **09:01**

Bonjour,

Voici ma question : Avec des connaissances, nous avons loué une maison pour les vacances et leur avons payé notre part puisqu'ils se sont chargés de la réservation. Malheureusement, nous n'avons pas pu les rejoindre. Pouvons-nous exiger d'être remboursés ?

Malheureusement, nous n'avons pas pris d'assurance annulation.

Merci pour votre réponse